Appellations

Adjoint / Adjointe au responsable d'auto-école	Inspecteur / Inspectrice du permis de conduire
Animateur / Animatrice de stages permis à points	Inspecteur / Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière
Enseignant / Enseignante de la conduite et de la sécurité routière	Moniteur / Monitrice d'auto-école
Formateur / Formatrice conduite d'engins de travaux publics	Moniteur / Monitrice d'auto-école groupe lourds
Formateur / Formatrice conduite d'engins motorisés et de levage	Moniteur / Monitrice de bateau-école
Formateur / Formatrice de conducteurs routiers	Moniteur / Monitrice moto
Formateur / Formatrice de moniteurs d'auto-école	Moniteur / Monitrice motocycle
Gérant / Gérante d'auto-école	Moniteur / Monitrice poids lourds
Inspecteur / Inspectrice de la conduite et de la sécurité routière	Responsable d'auto-école

## Définition

Instruit des candidats, des stagiaires à la sécurité (routière, en mer, ...) et à la conduite de véhicules à moteur ou d'engins de levage en vue de la maîtrise d'un véhicule ou l'obtention d'un permis spécifique selon la réglementation.

Peut réaliser le contrôle d'épreuves de permis (théoriques, pratiques), le contrôle administratif et pédagogique des auto-écoles et les examens d'accès à la profession de moniteur.

Peut coordonner une équipe, diriger une structure et en gérer le budget.

## Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec un Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière -BEPECASER-, (mentions spécifiques deux roues, poids lourds) ou le titre professionnel d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière, et l'autorisation d'enseigner délivrée par la Préfecture.

Le permis B et un permis spécifique A, C, C1, CE, C1E, D, D1, DE, D1E (précédemment A, C, E, D) sont obligatoires pour la conduite sur route.

Le Brevet d'Animateur de Formation des Conducteurs Responsables d'Infractions -BAFCRI- est obligatoire pour l'animation de stages permettant à des conducteurs de récupérer leurs points.

La fonction d'exploitant d'auto-école est accessible avec une expérience professionnelle de 3 ans comme moniteur et l'obtention du Certificat de capacité de gestion.

La fonction d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière est accessible sur concours avec un Bac.

La fonction de moniteur de bateau-école, accessible sans diplôme, nécessite la possession des permis enseignés (mer, rivière, ...).

#### Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'écoles de conduite, centres de formation, services de l'Etat, ... en contact avec différents intervenants (clients, institutionnel, écoles, entreprises, ...).

Elle varie selon la structure (école de conduite, centre de formation, services de l'Etat, ...), le type de véhicule/engin (automobile, moto, poids lourd, bateau, engin de travaux publics, ...) et le positionnement (formation, contrôle administratif, ...).

## Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs	
☐ Évaluer le nombre d'heure de code, de conduite ou de pilotage	Sr	☐ Règles de sécurité fluviale
☐ Renseigner sur le déroulement des cours	Sr	Règles de sécurité maritime
☐ Enseigner une discipline à un groupe de personnes	s	Règles de conduite et de sécurité routière
□ Former à la conduite d'un véhicule	Sr	☐ Droit maritime
		☐ Mécanique
Accompagner un élève dans l'apprentissage de la conduite	Rs	☐ Outils bureautiques
□ Evaluer la conduite d'un élève	Rs	☐ Techniques pédagogiques
☐ Renseigner des documents de suivi et d'évaluation d'un élève	Rs	
☐ Contrôler une maintenance	С	

# Compétences spécifiques

Savoir-faire Savoir-faire		Savoirs
□ Former un public	S	☐ Règles de sécurité routière
		☐ Sensibilisation à la prévention des risques
		□ Environnement / nature
		☐ Permis de conduire A
		☐ Permis de conduire B
		☐ Permis de conduire BE
		☐ Permis de conduire C1
		☐ Permis de conduire C1E
		☐ Permis de conduire CE
		☐ Permis de conduire D
		☐ Permis de conduire D1
		☐ Permis de conduire D1E
		☐ Permis de conduire DE
		☐ Permis de conduire E
		☐ Permis de conduire E (C)
		☐ Permis de conduire E (D)
		□ Permis Carte mer
		☐ Permis bateau de plaisance option eaux intérieures
		☐ Permis bateau de plaisance option côtière
		☐ Permis plaisance option côtière - Extension hauturière
		□ Brevet d'Animateur pour la Formation des Conducteurs Responsables d'Infractions (BAFCRI)

Savoir-faire Savoir-faire	Savoirs
	<ul> <li>Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER)</li> </ul>
	☐ Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) mention deux-roues
	☐ Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
	☐ Formation Continue Obligatoire (FCO)
	☐ Engins de chantier (CACES R 372)
	☐ Ponts roulants (CACES R 318)
	☐ Tracteur et petits engins de chantiers mobiles (CACES R 372-1)
	<ul> <li>Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel (CACES R 372-2)</li> </ul>
	☐ Engins d'extraction à déplacement alternatif (CACES R 372-3)
	☐ Engins de chargement à déplacement alternatif (CACES R 372-4)
	☐ Engins de finition à déplacement lent (CACES R 372-5)
	☐ Engins de réglage à déplacement alternatif (CACES R 372-6)
	☐ Engins de compactage à déplacement alternatif (CACES R 372-7)
	☐ Engins de transport ou d'extraction transport (CACES R 372-8)
	☐ Engins de manutention, chariot de chantier (CACES R 372-9)
	☐ Déplacement, chargement et déchargement (CACES R 372-10)
	☐ Grues (CACES R 377)
	<ul> <li>Grues à tour (CACES R 377) à montage automatisé (GMA) ou à montage p élément (GME)</li> </ul>
	☐ Grues mobiles (CACES R 383)
	☐ Grue à treillis sur porteur, grue à treillis automotrice (CACES R 383-1A)
	☐ Grue à treillis sur chenilles (CACES R 383-2A)
	<ul> <li>Grue télescopique sur porteur, grue télescopique automotrice (CACES R 38 1B)</li> </ul>
	☐ Grue télescopique sur chenilles (CACES R 383-2B)
	☐ Grue à treillis sur rails (CACES R 383-2C)
	☐ Plates-formes élévatrices mobiles de personnes ou PEMP (CACES R 386)
	☐ Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (CACES R 389)
	<ul> <li>Transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (CACES R 389-1)</li> </ul>
	<ul> <li>Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6 000 kg (CACES R 389-2)</li> </ul>
	<ul> <li>Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 (CACES R 389-3)</li> </ul>
	☐ Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg (CAC R 389-4)

	Compétences spécifiques					
	Savoir-fai	re			Savoirs	
					Chariots élévateurs à mât rétractable (CACES R 389-5) Déplacement, chargement, transfert de chariots sans activité de production (CACES R 389-6) Grues auxiliaires de chargement de véhicules (CACES R 390)	
	Organiser le planning des activités		С			
	Actualiser des outils de formation / pédagogiques  Concevoir des outils de formation / pédagogiques		ls Is			
0	Déterminer les capacités des candidats à la conduite de véhicules (v	voitures, poids lourds, motos)	Rs			
	Contrôler les méthodes pédagogiques des moniteurs		Rs		Management	
	Contrôler l'application de la réglementation professionnelle		Rs			
	Contrôler la capacité des candidats moniteurs à enseigner la condui	te	Rs			
	Organiser des activités d'enquêtes		lc			
	Réaliser une gestion administrative		С		Gestion administrative	
	Réaliser une gestion comptable		С		Gestion comptable	
	Diriger un service, une structure		Е		Gestion budgétaire	
	Environnements de travail					
	Structures	Secteurs			Conditions	

Structures	Secteurs	Conditions
□ Association	☐ Administration / Services de l'Etat	☐ Travail en indépendant
☐ Bateau école	□ Armée	
☐ Centre de formation pour adultes	☐ Bâtiment et Travaux Publics -BTP-	
□ Collectivité territoriale	□ Défense nationale	
☐ Ecole de conduite	□ Machinisme	
□ Entreprise	□ Nautisme	
	☐ Transport/logistique	

## Mobilité professionnelle

# Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
K2110 - Formation en conduite de véhicules	K2111 - Formation professionnelle
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations

# Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
K2110 - Formation en conduite de véhicules	D1404 - Relation commerciale en vente de véhicules
■ Toutes les appellations	<ul> <li>Toutes les appellations</li> </ul>
K2110 - Formation en conduite de véhicules	I1103 - Supervision d'entretien et gestion de véhicules
■ Toutes les appellations	Responsable de parc de véhicules
K2110 - Formation en conduite de véhicules	M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise
■ Toutes les appellations	<ul> <li>Toutes les appellations</li> </ul>
K2110 - Formation en conduite de véhicules	N4201 - Direction d'exploitation des transports routiers de marchandises
■ Toutes les appellations	<ul> <li>Toutes les appellations</li> </ul>
K2110 - Formation en conduite de véhicules	N4202 - Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
■ Toutes les appellations	<ul> <li>Toutes les appellations</li> </ul>